

CSE Comité Justice Scolaire : 20 mars 2015

Démocratisation de l'accès à l'enseignement universitaire et stratification du système d'enseignement obligatoire

Pierre Canisius Kamanzi & Christian Maroy

Université 
de Montréal

Chaire de recherche
du Canada  en politiques
éducatives

Plan de l'exposé

- Démocratisation de l'accès à l'éducation : balises conceptuelles : quelle démocratisation? Quelles conceptions de la justice scolaire ?
- Quelques jalons et succès des politiques scolaires québécoises en terme de démocratisation
- Choix et diversification des établissements au secondaire : quels effets sur la démocratisation de l'accès à l'enseignement universitaire?
- Discussion : Nouvelles formes d'inégalités scolaires et promotion de la diversité et du choix scolaire : enjeux du point de vue des politiques scolaires

Démocratisation de l'accès à l'éducation : balises conceptuelles

Concept d'accès à l'éducation a été central dans les politiques scolaires du Québec

- Promotion de cette finalité depuis le rapport Parent
- Etats Généraux de l'éducation : de l'accès à « l'accès à la réussite » : « réussite du plus grand nombre ou de tous »
- Enjeu de l'accès à l'enseignement universitaire reste central : voir le conflit du « printemps érable »

Mais ambiguïtés : quelle accessibilité ? Par rapport à quelle conception de la justice scolaire ?

Sources d'inspiration théorique :

- démocratisation quantitative ou qualitative (Prost, 1986) ?
- Travaux de Duru-Bellat (2009) et Dubet (2004) sur la justice scolaire ; Dandurand (1990)

Démocratisation quantitative

- = élargissement ou extension des personnes scolarisées à un niveau d'étude, résultat de l'allongement des études ou de l'élargissement des voies et critères d'accès
- Elle est mesurée par l'accroissement des effectifs étudiants (en termes relatifs ou absolus) à un certain niveau d'étude (ex. fin du secondaire, ou du post-secondaire) .

démocratisation qualitative

- Elle désigne l'égalisation des chances statistiques *d'accès* à un niveau d'étude quelles que soient les caractéristiques *sociales* « héritées » des individus (par ex. capital économique, culturel de la famille, genre, origine nationale)
- et d'en sortir avec un diplôme (égalité des chances de *réussite*)
- Elle implique une égalisation des chances entre « groupes » socialement construits (et non entre individus)

démocratisation qualitative 2

- La démocratisation qualitative est conditionnée par plusieurs types de *finalités politiques* égalisatrices ou compensatoires :

- Égalité d'accès
 - Égalité de traitement (= égalité de conditions de scolarisation)
 - Équité et politiques compensatoires (rupture avec le modèle « méritocratique » d'égalité des chances)
 - Égalité des résultats (à un niveau scolaire donné, généralement les acquis « de base », au milieu ou à la fin du secondaire)
- = conceptions de la « justice scolaire »

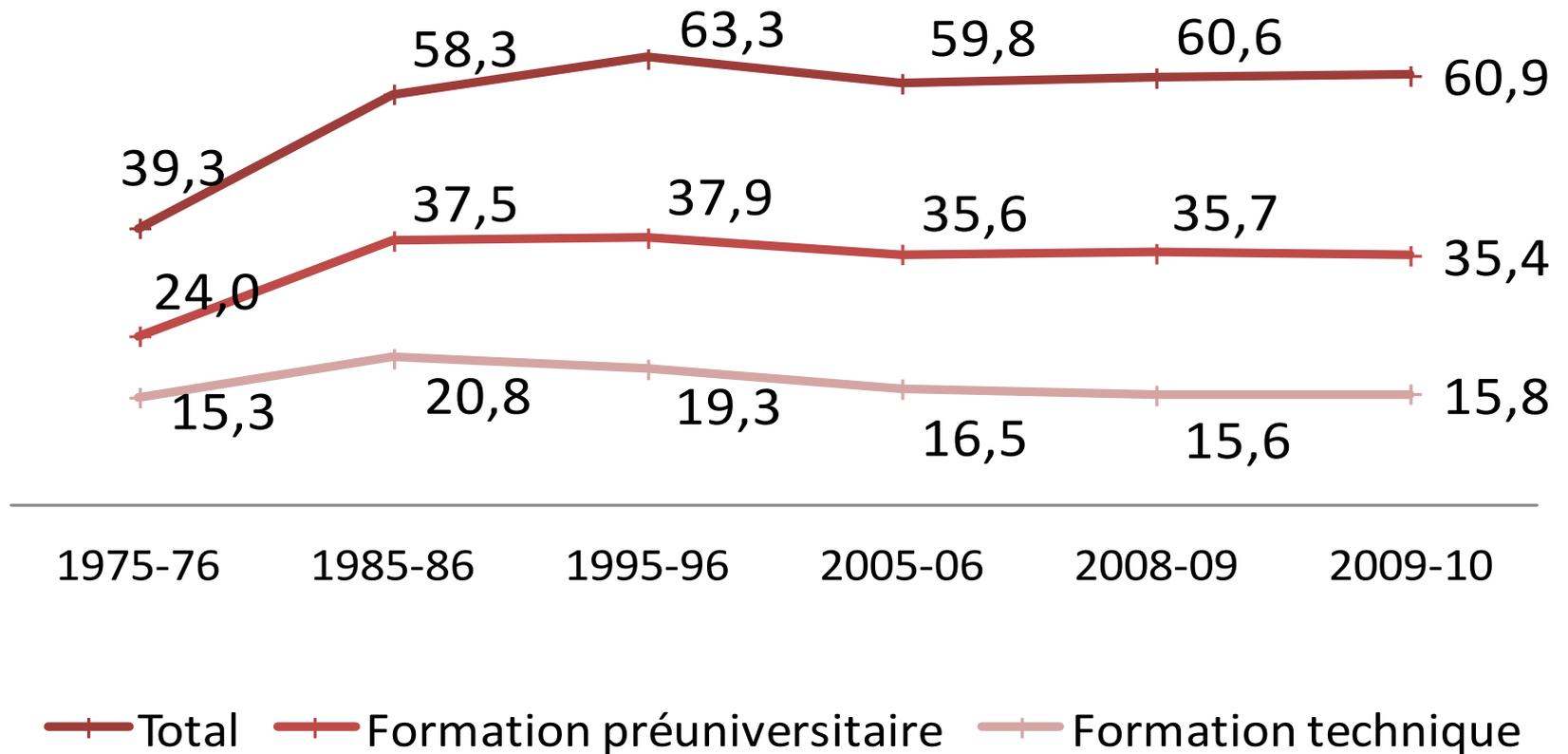
Démocratisation quantitative et politiques d'accessibilité : un succès relatif

Du point de vue de la démocratisation quantitative, les politiques scolaires québécoises d'accessibilité ont été un succès relatif

Augmentation des taux d'accès (élargissement de la participation) :

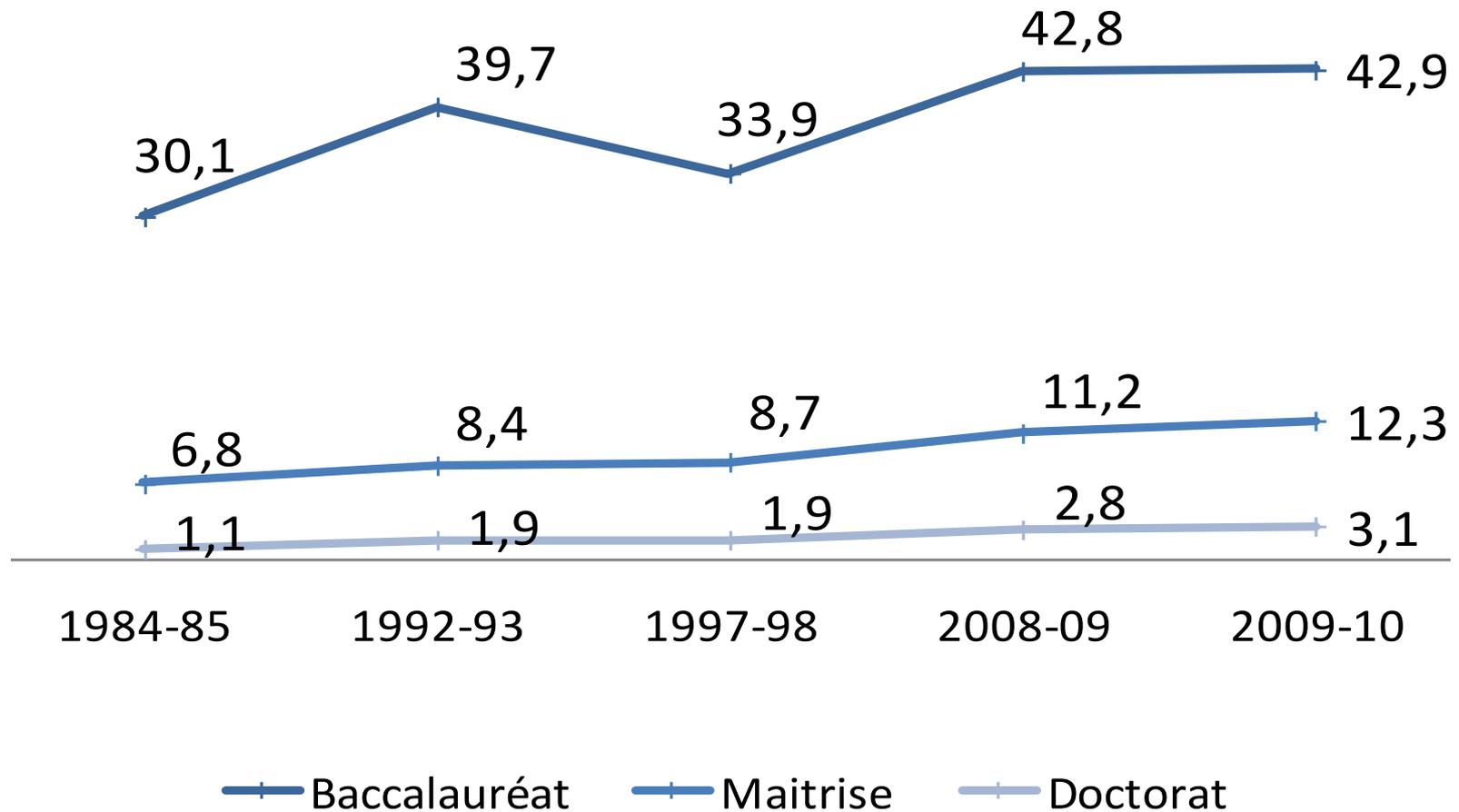
- Au niveau collégial
- Au niveau universitaire

Gr. I Évolution du taux d'accès aux études collégiales – enseign. ordinaire



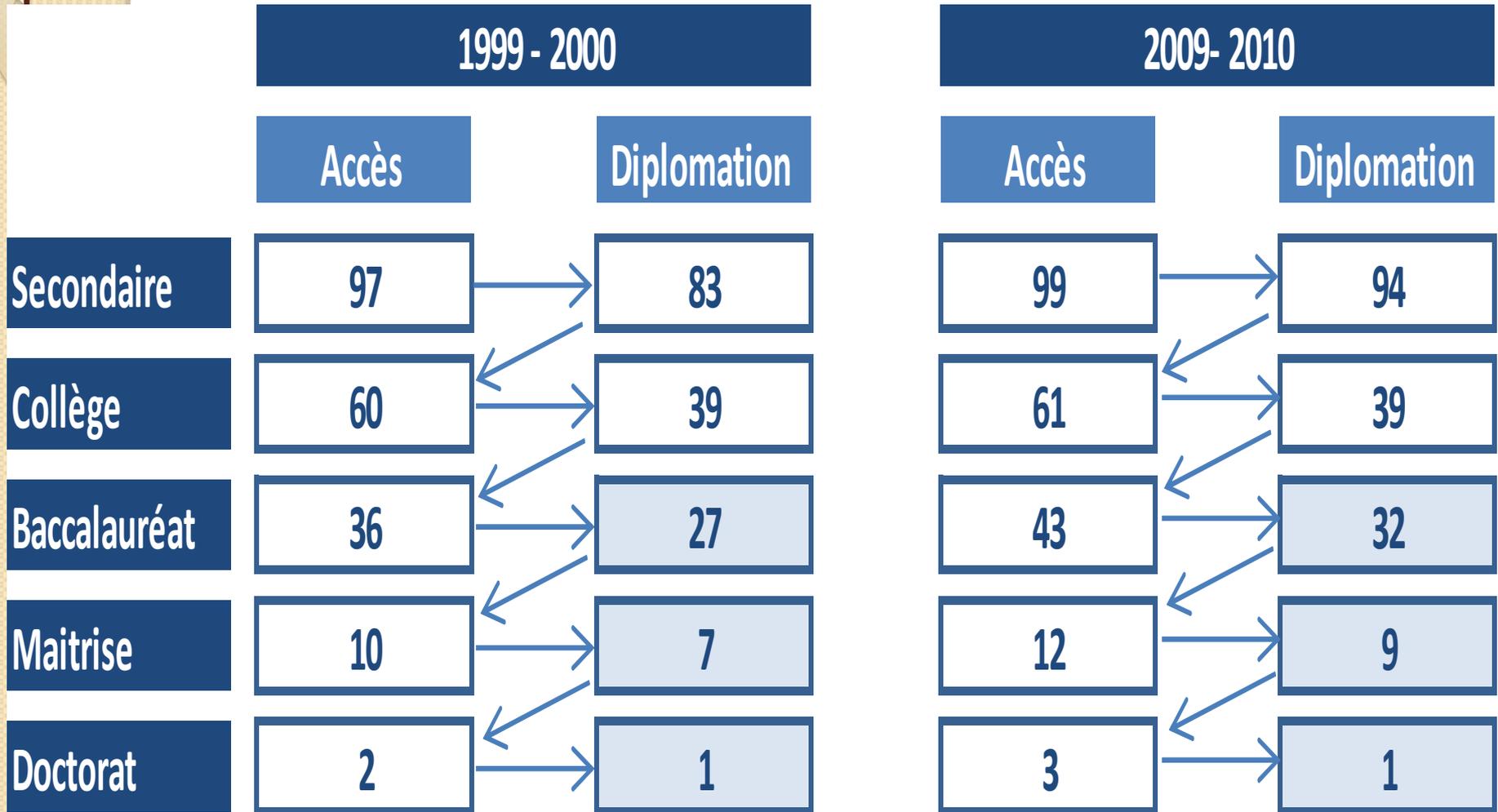
Source : MELS Indicateurs de l'Éducation (2001 et 2011)

Gr 2 Évolution du taux d'accès aux études universitaires



Source : MELS Indicateurs de l'Éducation (2001 et 2011)

Gr. 3 Cheminement de 100 étudiants.es dans le système scolaire québécois – comportement observé entre deux périodes



Source : MELS Indicateurs de l'Éducation (2001 et 2011)

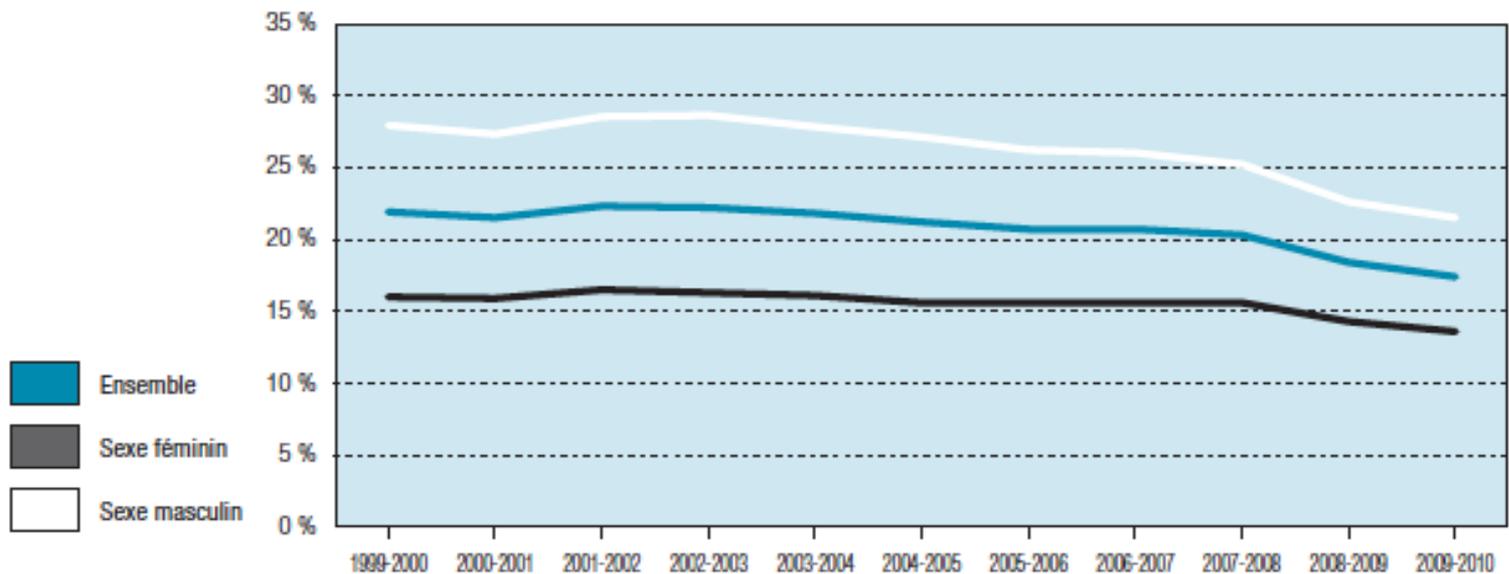
Politique de « réussite pour tous »

- au niveau de l'enseignement obligatoire (primaire et secondaire) : depuis les EGE, politique de « réussite de tous » ou du plus grand nombre » (sous formes diverses)
- La « lutte au décrochage » et une politique de « réussite de chaque élève » sont menées via deux moyens :
 - des politiques de différenciation et d'efficacité pédagogique au sein des classes (pédagogie différenciée, cycles d'apprentissages, formation des enseignants, mais aussi « reddition de compte » sur la réussite (gestion axée sur les résultats)
 - Via des politiques compensatoires (ciblées sur les établissements défavorisés (SIAA) et élèves en difficulté (EHDAA))
- « la réussite pour tous » peut être rapprochée d'une nouvelle visée de justice scolaire (égalité des « acquis de base ») mais aussi d'une visée d'efficacité/efficience au sein du système

Gr 4 Évolution du décrochage annuel

	1999-2000	2002-2003	2005-2006	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Ensemble	21,9	22,2	20,7	20,3	18,4	17,4
Sexe masculin	27,9	28,6	26,2	25,2	22,6	21,5
Sexe féminin	16,0	16,3	15,6	15,6	14,3	13,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



Démocratisation qualitative au secondaire ?

Peu de données sur les inégalités de chances d'obtention des diplômes entre groupes sociologiques

- décrocheurs = en majorité des garçons ;
- Inégalités territoriales importantes du décrochage (Perron, 2013)
- Taux d'obtention d'un diplôme secondaire, plus faible pour migrants de 1^{ère} gén (nés à l'étranger) vs 2^{ème} et 3^{ème} génération (Mc Andrew & al., 2013)
- Pas de données sur les caractéristiques socio-culturelles des élèves, notamment leur variation selon le type de diplôme de sortie (DEP/DES, mais autres « certificats »)

La démocratisation qualitative de l'accès à l'université

l'égalisation des chances d'accès est loin d'être atteinte (Chenard & Doray, 2013) ; inégalités

- Selon les revenus annuels des familles
- Selon le capital scolaire des parents (EPG/ESG)
- Entre garçons et filles
- entre francophones et anglophones/allophones
- Selon l'origine rurale ou urbaine

(régression logistique à partir d'un échantillon EJET, en contrôlant résultats scolaires et parcours scolaire, pays d'origine)

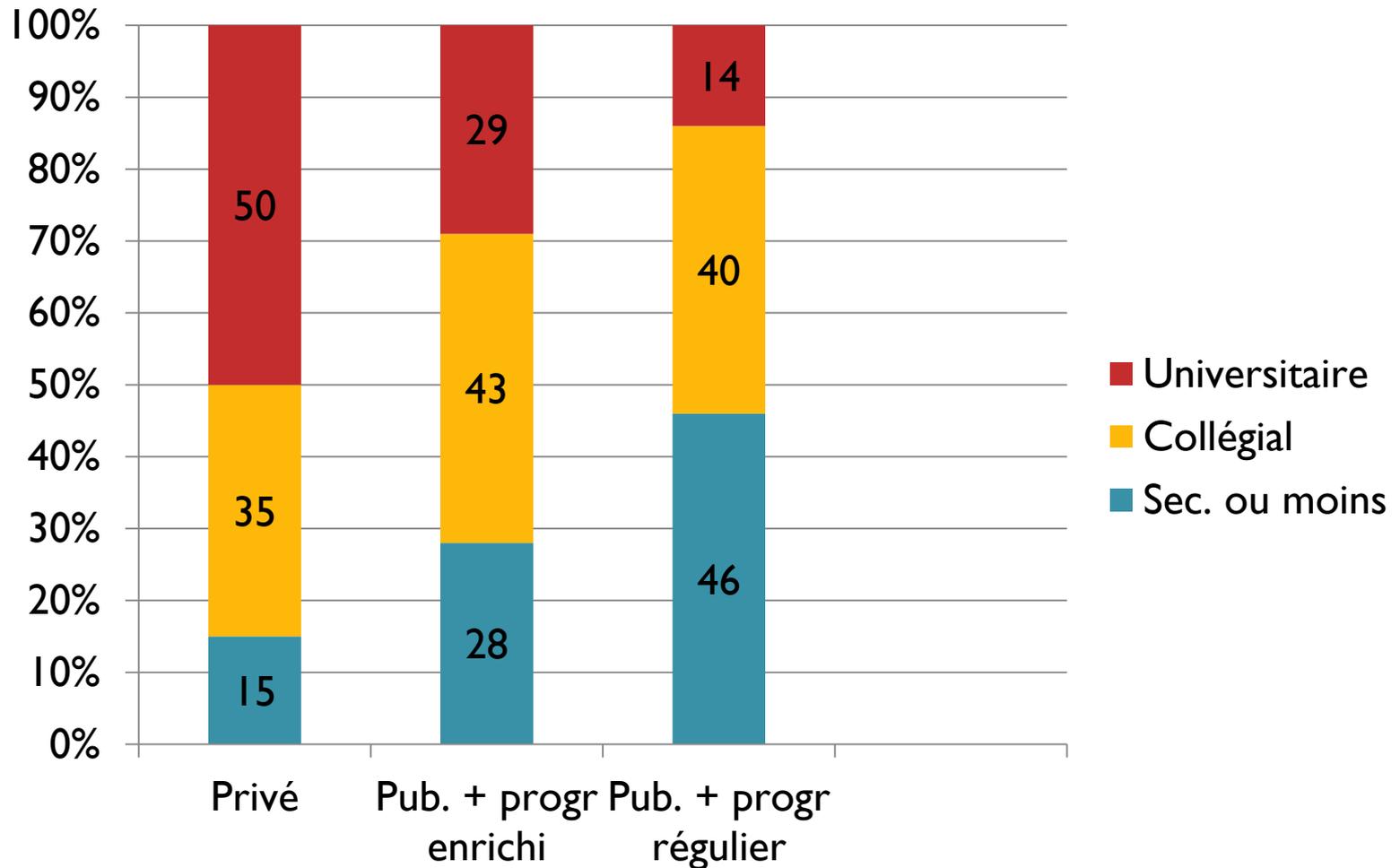
L'effet de la différenciation du secondaire sur les inégalités d'accès à l'université.

- Une étude exploratoire, menée avec Pierre Canisius Kamanzi (UdeM, AFE)
- à partir de la base de données longitudinale EJET (StatCan) ; N = 2677
- Avantage de la base de données : elle permet de suivre les parcours étudiants (entre 15 et 25 ans), en contrôlant pour leurs résultats scolaires et leurs ressources sociales familiales

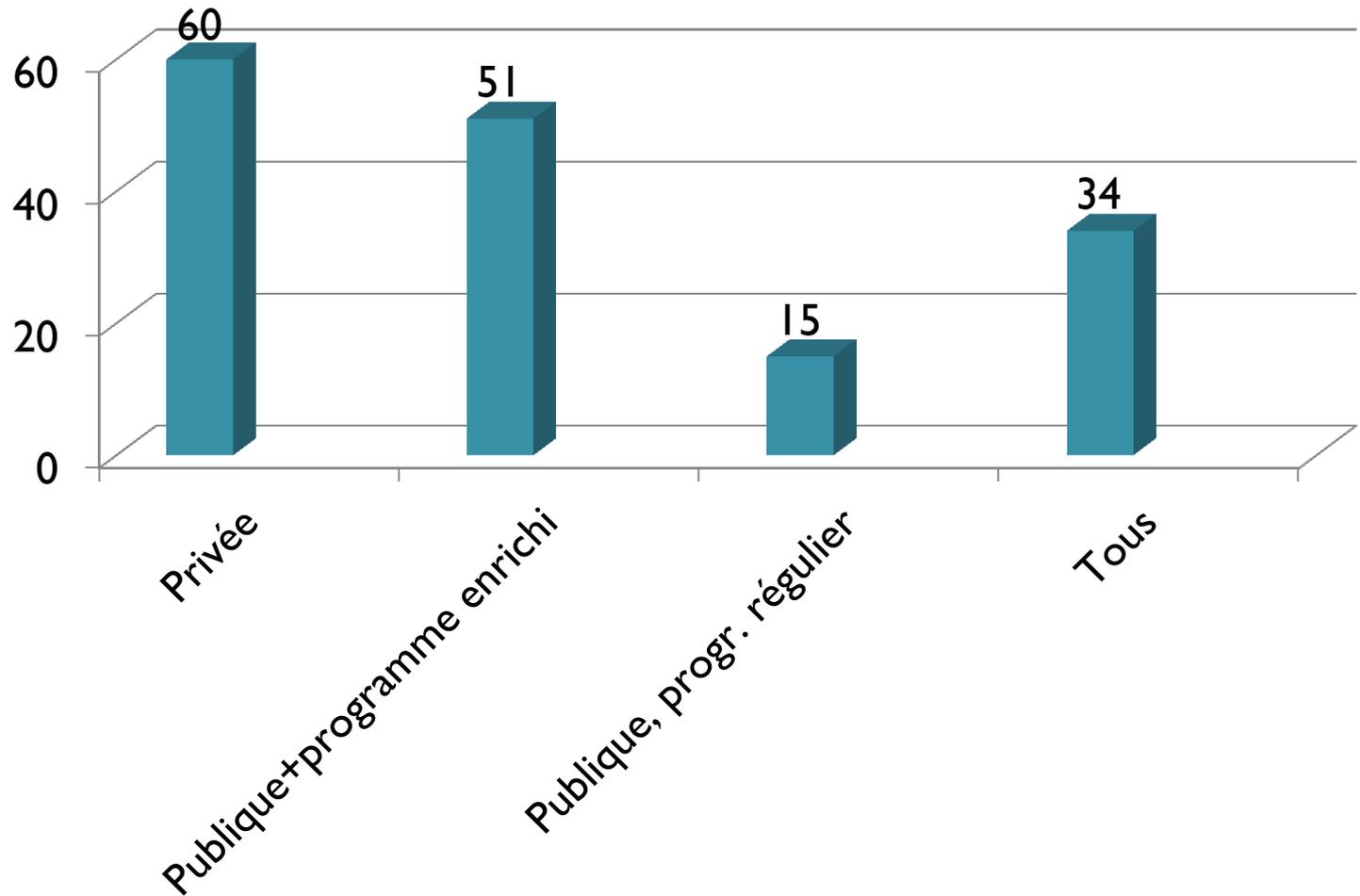
Questions de recherche

- La fréquentation de l'école privée au secondaire ou d'un « programme enrichi » au public constitue-t-elle un « avantage » relatif au de l'accès à l'enseignement universitaire?
- Plus profondément, dans quelle mesure la diversification des établissements secondaires et les inégalités de « contexte de scolarisation » selon les établissements peuvent-elle conduire à un recul de la démocratisation qualitative d'accès à la réussite et à l'enseignement supérieur?

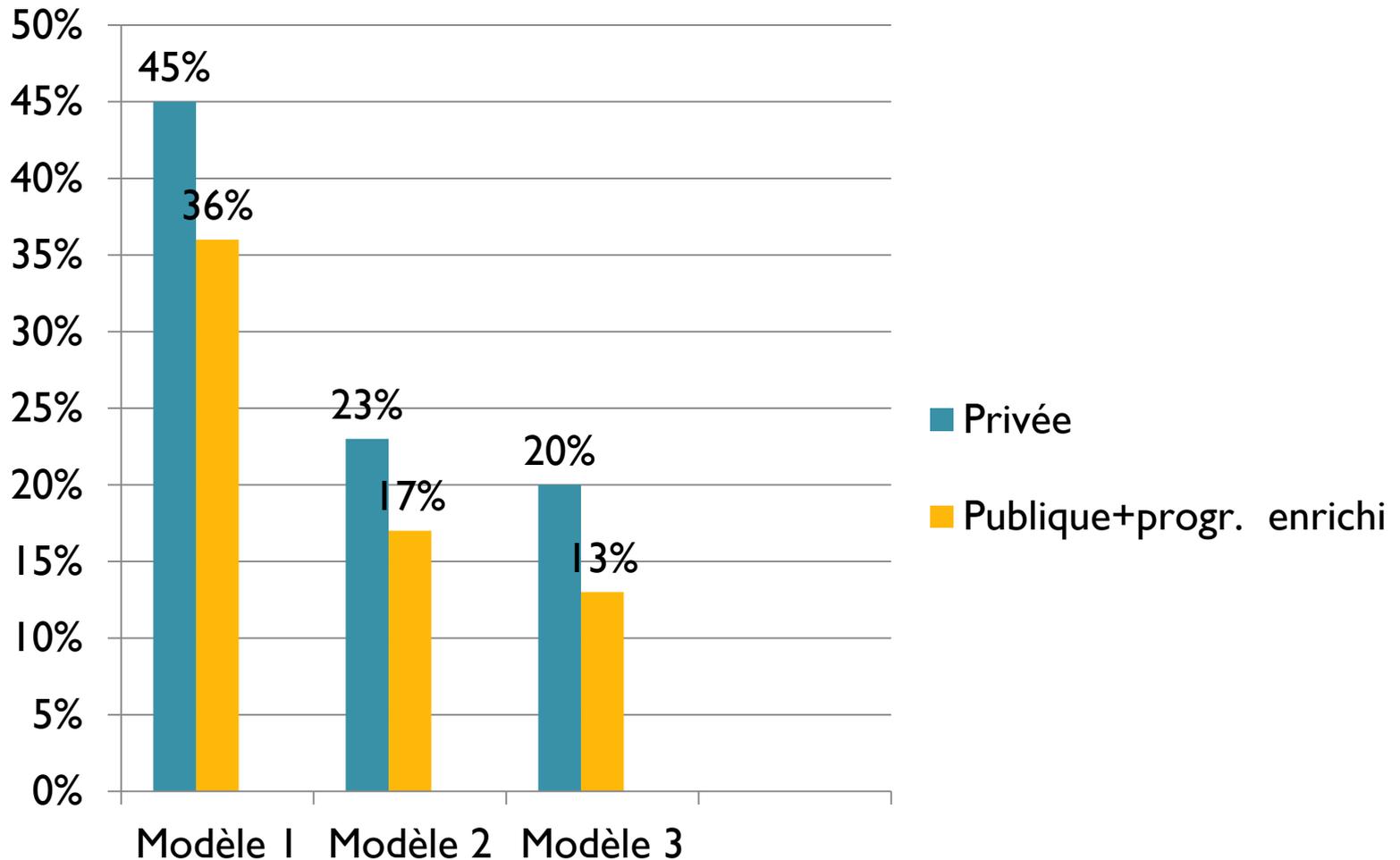
Répartition des élèves selon le type d'école et la scolarité des parents (%)



Accès à l'université et enseignement fréquenté à 20 ans (en %)



Chances d'accès à l'université : effet « net » du programme d'enseignement suivi au secondaire



Chances d'accès à l'université (régression log)

	Rapports de cotes	Sign (Z)
Ens privé	3.35	.000
Ens public enrichi	2.3	.000
Perf PISA en lecture L1	8.9	.000
Perf PISA en lecture L2	6.1	.000
Perf PISA en lecture L3	3.4	.001
Perf PISA en lecture L4	2.2	NS (0.06)
Scolarité des parents :Univ	2.1	.000
Scolarité des parents : Collégial	1.1	NS (0.369)
Aspirat Parents université	7.5	.029
Aspirat Parents collégial	1.7	.000
Aspirat Jeune université	14.2	.000
Aspirat Jeune collégial	4.7	.000
Aspirat Jeune ne sait pas	6.8	.000

Discussion / Conclusion

- Démocratisation quantitative de l'accès à l'éducation évidente... mais démocratisation « qualitative » moins assurée
- Politiques scolaires ambiguës :
 - D'un côté, politiques de « réussite pour tous », positives et contribuant à la diminution du décrochage
 - De l'autre, accentuation de la diversité des programmes et du choix scolaire, vecteurs de « ségrégation scolaire » menaçant l'égalité de « conditions de scolarisation »
- *de nouvelles formes* de reproduction par l'école des élites sociales se mettent en place
- Plus seulement, une reproduction sociale « verticale » selon la longueur des études mais une reproduction « horizontale » selon la différenciation du parcours dans l'enseignement obligatoire

Discussion /Conclusion

- Enjeu : prendre la mesure des tensions entre les politiques qui ont voulu donner place à la diversité (des élèves, de leurs projets, aspirations, projets, aptitudes...) et les politiques d'égalisation des chances
- Risques de la situation actuelle :
 - Non seulement effets sur les inégalités des chances sociales d'accès à l'enseignement universitaire
 - Mais aussi à terme, risque de perte d'efficacité moyenne (dans les compétences/connaissances de base des citoyens... cfr exposé de G Rompré)
 - Risques pour la cohésion sociale : diversification de l'apprentissage civique, en raison d'une diversité des « pairs » à l'école ; moindre brassage social et culturel de l'école secondaire (et primaire)
 - Bénéfice : une meilleure « orientation » /motivation des élèves au cours de leur parcours ?

Merci pour votre attention !

- Adresse de contact :
christian.maroy@umontreal.ca
- [http://: www.crcpe.umontreal.ca](http://www.crcpe.umontreal.ca)